

LA VILLE D'AMOS EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE

JOURNALIER OU JOURNALIÈRE

(Service de la culture, du tourisme et de la qualité de vie)

En collaboration avec le contremaître des équipements récréatifs, le ou la titulaire de ce poste opère la surfaceuse et exécute différents travaux, mais non exclusivement, d'entretien général, de peinture et de surveillance. Il ou elle peut être appelé également à assister les ouvriers spécialisés pour la réalisation de travaux majeurs en menuiserie.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Détenir un diplôme d'études secondaires;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente pourrait être considérée.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- Une (1) année d'expérience pertinente;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Aptitude à travailler au public;
- Détenir une carte ASP Construction serait un atout;
- Facilité à communiquer, jugement, autonomie et capacité à travailler en équipe sont des aptitudes recherchées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier à temps complet (40 heures / semaine);
- Disponibilité à travailler sur des horaires variables (jour, soir et fin de semaine);
- Salaire et avantages sociaux selon la convention collective présentement en vigueur (Aréna & Loisirs).

INSCRIPTION

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier ou par courriel.

Date limite d'envoi des candidatures : **16 avril 2024**

Service des ressources humaines

« Concours – Journalier ou journalière – Complexe sportif »

Ville d'Amos

182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2G1

ressourceshumaines@amos.quebec

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue, et ce, le ou avant le 30 avril 2024 à 16 h.

La Ville d'Amos applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.